RÉEMPLOI

BÂTIMENT · NORMANDIE

LE RÉEMPLOI C'EST QUOI ?

Le réemploi défini par l'article L541-1-1 du code de l'environnement :
« toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus».
Réemploi = pas de statut de déchets & usage identique

Réutilisation

« toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau ».

≠

Recyclage

« toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fin ».

- **Réemploi** : une porte en porte
- **Réutilisation** : une porte est récupérée pour être transformée en bureau
- **Recyclage** : une porte est transformée en panneau de bois

À l'usage, il est courant de regrouper réemploi et réutilisation sous un même terme.

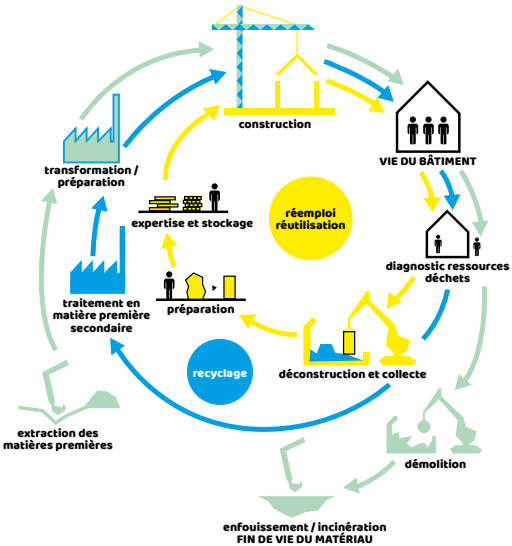

LES MODES DE TRAITEMENT : LE RÉEMPLOI, 1ÈRE SOLUTION DANS LA HIÉRARCHIE

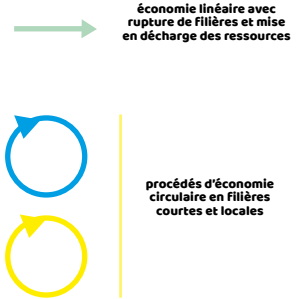

POURQUOI FAIRE DU RÉEMPLOI ?

DÉCHETS

1 million de tonnes de déchets
produits chaque année en Normandie
par le secteur du bâtiment

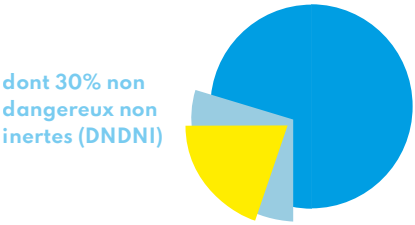

dont 68% sont à valoriser, soit plus de 200 000 tonnes !

Face à la raréfaction des ressources et à la délocalisation de la production des matières premières, le réemploi est une solution à fort impact.

POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE ET DÉCARBONNÉE

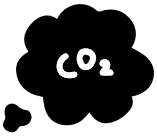

LIMITER L'EMPREINTE CARBONE = diminuer la quantité de déchets produits, réduire les consommations de matières premières.

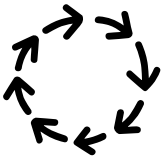

RELOCALISER L'ÉCONOMIE = privilégier les circuits courts, créer des emplois industriels et tertiaires non délocalisables, favoriser l'insertion professionnelle.

LES ÉVOLUTIONS DU CADRE NORMATIF FAVORISENT LE RÉEMPLOI

va favoriser le réemploi par sa méthode dynamique d'analyse de cycle de vie.

rend le diagnostic PMD* et le tri 7 flux obligatoire, amène à la création de la filière REP, modifie le statut de déchet

modifie le code de la commande publique pour favoriser l'intégration de matériaux de réemploi.

CONSULTER LE GLOSSAIRE

COMMENT FAIRE ?
LES PRATIQUES, LES ACTEURS

LES PRINCIPAUX FREINS ET LEVIERS

Comment trouver des matériaux ?
Comment qualifier du point de vue technique ce qui a déjà servi ?
Quels cadres juridique et administratif pour encadrer ces pratiques ?
Quel impact économique ?

Les freins liés au réemploi sont donc de différentes natures, exemple des plus critiques :

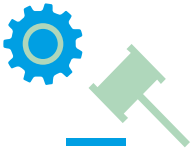

TECHNIQUE ET JURIDIQUE

évaluer les performances des matériaux et les faire assurer

> Fiche technique de matériaux, traçabilité et dialogue avec les assureurs pour faire accepter le matériau

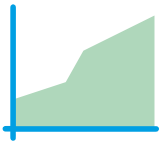

ÉCONOMIQUE

trouver l'adéquation entre l'offre et la demande

> sensibiliser et former l'ensemble des acteurs sur la faisabilité et les retours d'expérience et avoir une approche en coût global pour compter toutes les externalités positives.

ORGANISATIONNELLE

intégration du réemploi dans le processus de conduite d'opération

> accompagnement AMO

LES ÉTAPES CLÉS POUR FAVORISER LE RÉEMPLOI DANS UN PROJET DE BÂTIMENT

(déconstruction, construction, réhabilitation)

Maître d'ouvrage

Maître d'œuvre

Entreprises

CONCEPTION

- identifier les matériaux réemployables en réalisant un diagnostic PMD
- éviter le statut déchet en anticipant le devenir des matières matériaux et équipements
- réaliser une étude de faisabilité et définir les objectifs de la démarche.
- concevoir un projet en intégrant le réemploi au cahier des charges

PRÉPARATION

- intégrer le réemploi dans le dossier de consultation des entreprises
- recherches des gisements et des filières

RÉALISATION

- déposer, collecter, reconditionner, stocker et préparer les matériaux tout en assurant une traçabilité et le respect des critères techniques des futurs usages (fiche technique de réemploi, atec ...)

UN LEVIER ESSENTIEL

Grâce à son réseau, le club du réemploi renforce la mise en synergie des acteurs locaux, notamment sur les actions :

- **DE DÉPOSE** par démontage sélectif et de collecte des matériaux
- **DE VALORISATION** des matériaux par nettoyage, remise en état et reconditionnement
- **DE VENTE, D'INTÉGRATION** directe par les maîtres d'œuvres ou **DE STOCKAGE**

CONSULTER L'ANNUAIRE DES PROS EN NORMANDIE

DES RETOURS D'EXPÉRIENCE

LA GRANDE HALLE

"La Grande Halle: Lors du projet de réhabilitation de la Grande Halle à Colombelles, l'association le Wip était titulaire du lot 01 Réemploi. Les missions consistaient à identifier, collecter, valoriser et faire accepter les matériaux de réemploi. Projet qui a permis d'expérimenter l'intégration de 8 types différents de matériaux de réemploi sur un ERP."

LE HANGAR ZÉRO

" Le Hangar 0. Ancien hangar de stockage, l'association LH-0 souhaite en faire un laboratoire de la transition écologique, un lieu d'expérimentation, de production d'échange et de formation. Construit à 90% en réemploi, notamment en containers de dernier voyage, et à l'aide de chantiers participatifs ouverts à tous, il montre une démarche de sobriété forte. "

MAISONS COLOMBELLES

Il s'agit de construire 4 logements innovants, en investissant des jardins délaissés... Faibles coûts de construction, faibles consommations énergétiques à l'usage, parcelles de récup' ! On tente le réemploi en mobilisant les bonnes volontés : bailleur (fourni les portails, les VMC, les éviers de cuisine...), les entreprises (bardage, portes intérieures, peintures, isolants...). A l'arrivée, de vraies maisons confortables et lumineuses, économes et originales !

GARAGE PL GRAVIGNY

Dans le cadre de la démolition d'un garage poids lourd Iveco de Gravigny, les équipes ont réalisé la dépose soignée d'éléments de menuiseries intérieures (verrières, bloc-portes), de suspensions industrielles, de mobiliers de bureau et d'isolant qui ont pu être récupérés et mis en vente par les équipes de l'Abri. Au total, 1300 kg de matériaux ont pu trouver une seconde vie et 3 travailleurs en insertion ont pu réaliser 105 heures de travail au total.

CONSULTER LA CARTE DES PROJETS

DES ACCOMPAGNEMENTS EXISTENT

+ LA PLATEFORME COLLABORATIVE DEMOCLES

développe des outils pratiques pour les MOA/MOE (rédaction marchés de travaux, diagnostic PMD…) et met en avant les filières de valorisation existantes.
https://www.democles.org/

+ LE RÉSEAU RAN COPER

regroupe sessions de formations, documentations et conseils pour faire de la commande publique un levier de développement du réemploi.
https://apesasitesweb.wixsite.com/ran-coper/reseau

+ LE CLUB DU RÉEMPLOI EN NORMANDIE

réunit 50 acteurs Normands pour développer et structurer la filière. Hébergé sur la plateforme Neci, il s'inscrit dans la dynamique du PRPGD et dans la stratégie économie circulaire de Normandie. 4 rencontres par an sont organisées, des outils sont développés et des groupes de travail permettent d'avancer sur les sujets structurants du réemploi.
https://neci.normandie.fr/clubs/le-reemploi-dans-le-batiment

+ APPEL À CANDIDATURES

« Économie circulaire et bâtiments en Normandie: comprendre et entreprendre » : opération collective pilote destinée à 10 structures MOA Normandes pour impulser un changement de pratiques et intégrer les enjeux d'économie circulaire dans leurs projets d'aménagements, de construction, de réhabilitation et de déconstruction.
Informations appel à candidatures

REJOIGNEZ-NOUS !

CONTACTS

Valentin Blanlot
valentin@le-wip.com

DOCUMENT D'INFORMATION RÉALISÉ ET DIFFUSÉ PAR LES MEMBRES DU CLUB :

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉGION NORMANDIE

le wip

Crédits photographiques :
La Grande Halle :
Cyrus Cornut Photography (couverture)
et Alexandre Andurand (page projets)
Le Hangar Zéro : Archipel Zéro et PERMAC
Maisons Colombelles : L'Archiviolette
Garage PL Gravigny : Les Bâtineurs

Conception graphique : Anaïs Blanc-Gonnet